juillet 2026

ParlAmericas

Le rôle de l'OEA dans la sécurité régionale : guide à l'intention des parlementaires

Les défis de sécurité dans les Amériques et les Caraïbes sont de plus en plus multidimensionnels, interconnectés et transnationaux. Des enjeux tels que le crime organisé, le trafic de drogues, les cybermenaces, la mobilité humaine et les risques liés au climat affectent les pays de différentes façons, mais exigent des approches de coopération qui dépassent les frontières nationales. Dans ce contexte, l'Organisation des États américains (OEA) constitue le principal forum politique et technique via lequel les États membres coordonnent les priorités régionales en matière de sécurité, échangent des normes et des expériences, et sollicitent un appui spécialisé.

Pour les parlementaires, comprendre la manière dont le rôle de l'OEA en matière de sécurité régionale est structuré constitue un point d'entrée précieux pour renforcer le contrôle parlementaire, harmoniser les lois et politiques nationales avec les engagements régionaux et participer plus efficacement au dialogue hémisphérique sur la gouvernance de la sécurité. Cela est particulièrement pertinent à la lumière des priorités adoptées par le Réseau parlementaire sur la sécurité de ParlAmericas (RPS), qui met l'accent sur des approches législatives collaboratives concernant des enjeux tels que le crime organisé transnational, la cybersécurité, la mobilité humaine et la protection des populations vulnérables. Ce guide propose un aperçu pratique des institutions, processus et instruments de l'OEA qui façonnent l'agenda hémisphérique en matière de sécurité et met en évidence les domaines dans lesquels l'engagement parlementaire peut renforcer — et bénéficier de — l'action collective menée à travers l'OEA et le RPS.

L'architecture de la sécurité à l'OEA

Au sein du système interaméricain, l'Organisation des États américains (OEA) joue un rôle de coordination politique et technique en matière de sécurité. Elle n'exerce pas de fonctions opérationnelles ou coercitives et ne mène ni activités militaires ni activités d'application de la loi.

Les travaux de l'OEA dans le domaine de la sécurité reposent sur la compréhension selon laquelle les menaces auxquelles la région est confrontée sont multidimensionnelles et interconnectées, dépassant les frontières ainsi que les domaines de politiques publiques.

Pour les législateurs et législatrices, cela signifie que l'OEA agit comme un acteur de soutien, fournissant une coordination politique, des normes communes, des expériences comparées et des outils techniques susceptibles d'éclairer la législation nationale, le contrôle parlementaire et les débats sur les politiques publiques.

Principales fonctions de l'OEA en matière de sécurité :

- Coordination politique (Conseil permanent)
- Coopération et dialogue (commissions)
- Assistance technique (Secrétariat)

Principaux domaines d'action en matière de sécurité à l'OEA :

- Sécurité citoyenne
- Prévention de la violence et du crime organisé
- Politique en matière de drogues
- Cybersécurité
- Préparation aux crises

Processus décisionnel en matière de sécurité à l'OEA	
Établissement de l'ordre du jour : États membres	Les États membres peuvent soulever des préoccupations liées à la sécurité, présenter des propositions nationales, porter à l'attention des développements régionaux ou assurer le suivi des mandats existants.
Discussion technique et politique : Commissions* CSH (CICAD et CICTE – voir page suivante)	La Commission sur la sécurité hémisphérique (CSH) constitue le principal forum de l'OEA où les États membres examinent en profondeur les enjeux de sécurité, échangent leurs expériences nationales, dialoguent avec le Secrétariat général et des spécialistes, et négocient des projets de résolution et de mandat avant que le Conseil permanent ne prenne des décisions.
Approbation politique : Conseil permanent*	Le Conseil permanent (CP) est l'organe de l'OEA chargé de la supervision politique et de la prise de décision dans tous les domaines, y compris la sécurité, au moyen de l'adoption de résolutions et de mandats. Le CP fournit l'autorisation formelle au Secrétariat général pour la mise en œuvre des activités liées à la sécurité.
Mise en œuvre et rapports : Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle	Le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle (SSM) met en œuvre les mandats en matière de sécurité adoptés par les États membres de l'OEA. Il traduit les décisions politiques en activités de coopération technique et de renforcement des capacités, à la demande des gouvernements et dans les limites établies par le CP et la CSH.
Supervision : CP / Commissions	Le Conseil permanent et les commissions assurent le supervision des progrès au moyen des rapports du SSM et, à travers des discussions de supervision, renouvellent et ajustent les mandats en conséquence.

Comment établir des liens entre les parlements : Les parlementaires peuvent contribuer aux efforts collectifs de sécurité dans l'ensemble de l'hémisphère en harmonisant la législation nationale avec les engagements régionaux et en favorisant la coopération à travers le dialogue parlementaire régional et les échanges d'information.

** Le Conseil permanent de l'OEA et ses commissions sont composés des représentants permanents de tous les États membres. Leur présidence est assurée selon un système de rotation par ordre alphabétique entre les États membres; les commissions sont présidées sur une base annuelle et le Conseil permanent selon des rotations trimestrielles.*

Organes spécialisés en matière de sécurité : CICAD et CICTE

Au sein du système de sécurité de l'OEA, la CICAD et le CICTE agissent comme des organes spécialisés dirigés par les États membres, qui fournissent une expertise technique et une coopération dans des domaines précis de la sécurité. Bien qu'ils disposent d'un certain degré d'autonomie dans leurs champs d'action respectifs, leurs activités sont orientées politiquement par les États membres et mises en œuvre en coordination avec le Secrétariat général de l'OEA par l'intermédiaire du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle (SSM), ce qui garantit leur alignement avec les priorités hémisphériques en matière de sécurité.

Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)	Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE)
Domaines d'expertise :	**Domaines d'expertise :**
• Élaboration et évaluation des politiques en matière de drogues	• Coopération en matière de lutte contre le terrorisme
• Réduction de la demande et traitement	• Cybersécurité et cybercriminalité
• Contrôle de l'offre et développement alternatif	• Sécurité des frontières et des déplacements
• Renforcement institutionnel et législation	• Protection des infrastructures essentielles
• Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM)	• Gestion des crises et préparation aux situations d'urgence

Intersections de l'agenda de sécurité à l'OEA

Les travaux de l'OEA en matière de sécurité recoupent les mandats d'autres secrétariats, ce qui reflète la nature interconnectée des défis de sécurité. Ainsi, le SSM peut coordonner ses activités avec d'autres organes de l'OEA sur des questions particulières. Par exemple :

• **Secrétariat au renforcement de la démocratie (SRD) :** initiatives portant sur la sécurité citoyenne, la prévention du crime et la confiance du public, particulièrement en lien avec la résilience institutionnelle et l'intégrité électorale.

• **Secrétariat exécutif au développement intégral (SEDI) :** initiatives liées à la prévention de la violence, à l'inclusion des jeunes et à la cohésion sociale, ainsi qu'à la préparation aux catastrophes, aux risques liés au climat, aux infrastructures essentielles et à la gestion des crises.

• **Commission interaméricaine des droits de la personne (CIDH) :** politiques de sécurité impliquant le recours à la force, la détention et les mesures d'urgence.

Sécurité et système interaméricain des droits de la personne

Les politiques de sécurité élaborées et mises en œuvre dans le cadre du système de l'OEA sont étroitement liées au cadre interaméricain des droits de la personne, qui fournit une orientation normative ainsi qu'un

mécanisme de surveillance concernant la conception et l'application des mesures de sécurité. Dans la pratique, les normes et recommandations émises par la Commission interaméricaine des droits de la personne (CIDH), de même que la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de la personne, façonnent les approches régionales concernant des questions telles que l'usage de la force, la privation de liberté, les mesures antiterroristes et l'application des états d'urgence.

Principaux mandats de rapporteur liés à la sécurité :

- Mobilité humaine
- Personnes privées de liberté
- Défenseures et défenseurs des droits de la personne et opérateurs de justice

Tendances émergentes en matière de sécurité et considérations politiques pour les parlementaires[1]

Pourquoi cela est important pour les parlements

Si de nombreuses mesures de sécurité sont mises en œuvre par la police, le parquet, les douanes et les organisations internationales, l'efficacité de ces institutions repose sur des autorités légales, des mécanismes de contrôle, des budgets et des cadres de responsabilité établis par les parlements. Face à l'évolution des réseaux criminels, des technologies et des marchés illicites, les lacunes législatives peuvent rapidement se transformer en vulnérabilités opérationnelles. L'évolution du contexte sécuritaire n'exige pas nécessairement davantage de lois, mais elle requiert un examen législatif régulier. De nombreuses menaces sécuritaires étant de plus en plus transnationales, les réponses législatives seront sans doute plus efficaces si elles s'appuient sur les mécanismes et l'expertise technique existants de l'OEA et si elles sont élaborées en concertation avec les partenaires régionaux confrontés à des défis similaires. Les parlementaires jouent donc un rôle crucial pour garantir que les États demeurent capables, résilients et réactifs face aux nouvelles menaces sécuritaires.

La criminalité en tant qu'économie à part entière et la résilience de l'État

Le crime organisé opère de plus en plus à travers des économies illicites interconnectées plutôt que par des activités criminelles isolées. Le trafic de stupéfiants, d'armes à feu, d'êtres humains, les crimes environnementaux, la criminalité financière et les activités cybernétiques reposent sur des itinéraires, des réseaux financiers et une infrastructure logistique partagés, formant un véritable écosystème commercial intégré. Les groupes criminels convergent également sur le plan opérationnel, ce qui leur permet d'adapter leurs activités et leurs sources de revenus en fonction des efforts de répression. Le contrôle du territoire, qu'il soit physique, carcéral ou numérique, est devenu un atout central permettant la diversification et l'expansion des activités criminelles. Par conséquent, le risque à long terme dépasse la violence et le trafic

1 Les tendances mises en évidence dans cette section reflètent les problèmes identifiés par les fonctionnaires du Secrétariat de l'OEA pour la sécurité multidimensionnelle lors de la délégation parlementaire de ParlAmericas auprès de l'OEA (Washington, D.C., mars 2026).

et s'étend à l'érosion progressive des capacités de l'État par la corruption, l'infiltration des institutions et, dans les cas extrêmes, la mainmise de l'État, voire l'émergence de facto d'autorités alternatives qui imposent des taxes et réglementent les services.

Questions clés pour les parlementaires :

- ? Les cadres juridiques et les mécanismes de contrôle permettent-ils de surmonter suffisamment le cloisonnement et la fragmentation des structures institutionnelles pour suivre le rythme de l'intégration croissante des réseaux criminels ?
- ? Les cadres juridiques existants permettent-ils de mener efficacement des enquêtes financières, de saisir des avoirs et de gérer les actifs confisqués afin de démanteler les fondements financiers du crime organisé ?

De la coopération à la coordination opérationnelle

Bien que la coopération régionale en matière de sécurité soit bien établie, de nombreuses menaces évoluent désormais plus rapidement que les mécanismes traditionnels de partage d'informations et d'entraide judiciaire. Les organisations criminelles opèrent au-delà des frontières, utilisent les technologies numériques et exploitent les différences entre les cadres juridiques et réglementaires nationaux. Il est donc impératif d'accorder une attention accrue non seulement à la disponibilité des données, mais aussi à la capacité des institutions à les analyser, à les transformer en renseignements exploitables, à les relier entre les juridictions et à agir en temps opportun. Des enjeux tels que l'interopérabilité des données, le renseignement financier, les centres de fusion du renseignement, les mécanismes d'enquêtes conjointes et les plateformes sécurisées d'échange d'informations en temps réel revêtent ainsi une importance croissante. La région demeure largement dépendante de la coopération bilatérale et des demandes d'entraide judiciaire formelles, tandis que les réseaux criminels opèrent en temps réel.

Questions clés pour les parlementaires :

- ? Les lois existantes permettent-elles une coopération, un partage d'informations et une coordination appropriée avec les partenaires régionaux, tout en protégeant les droits et le respect des procédures légales ?
- ? Les cadres juridiques relatifs aux preuves numériques, à la protection de la vie privée, à l'entraide judiciaire mutuelle et au renseignement financier sont-ils adéquats pour permettre une action transfrontalière rapide ?

Nouveaux défis liés aux armes à feu, aux munitions et aux explosifs

Les armes à feu demeurent un facteur majeur de violence dans l'hémisphère, mais d'autres aspects des marchés illicites d'armes exigent une attention accrue. Les munitions sont de plus en plus reconnues comme une vulnérabilité critique en raison de contrôles insuffisants et de capacités de traçabilité limitées. Les organisations criminelles ont également davantage recours aux explosifs, notamment contre les infrastructures, les banques et les forces de sécurité publique. Parallèlement, des technologies telles que

les armes à feu imprimées en 3D, les armes fantômes, les drones et le commerce en ligne de pièces et de composants créent de nouveaux défis en matière de réglementation et de répression.

Questions clés pour les parlementaires :

- ? La législation actuelle prend-elle suffisamment en compte les nouvelles technologies, les exigences de traçabilité et les nouvelles formes de détournement et de trafic ?
- ? Les armes à feu, les munitions, les explosifs et les matières connexes sont-ils soumis à un examen législatif périodique tout au long de leur cycle de vie, y compris en ce qui concerne le contrôle de la fabrication, du transfert, de l'assemblage et de la traçabilité des pièces et composants essentiels des armes à feu ?

Adapter la politique en matière de drogues à l'évolution des marchés criminels

Si la cocaïne demeure un facteur majeur de violence et de criminalité organisée dans certaines régions du continent américain, les drogues de synthèse transforment le fonctionnement des marchés illicites de stupéfiants. Contrairement aux drogues d'origine végétale, les drogues de synthèse dépendent souvent de précurseurs chimiques, de substances à double usage et de circuits d'approvisionnement internationaux susceptibles d'être détournés des activités commerciales légitimes. Ceci engendre de nouveaux défis en matière de contrôle des échanges, de surveillance douanière, de réglementation des précurseurs, de coopération transfrontalière et de capacité des cadres juridiques à s'adapter à l'évolution rapide des méthodes de production et de trafic.

Questions clés pour les parlementaires :

- ? Les politiques actuelles en matière de drogues sont-elles adaptées pour lutter contre les drogues de synthèse, le détournement de précurseurs et l'évolution des méthodes de trafic ?
- ? Les cadres de contrôle des drogues concilient-ils les objectifs de répression, de santé publique, de contrôle des échanges commerciaux, de surveillance douanière et de respect des droits humains ?

Alignement entre l'architecture de sécurité de l'OEA et le Réseau parlementaire sur la sécurité (RPS) de ParlAmericas

Les travaux de l'OEA en matière de sécurité présentent une convergence importante avec les priorités adoptées par le RPS lors de sa première rencontre, tenue au Panama en novembre 2025, notamment en ce qui concerne les drogues, le crime organisé transnational et la cybersécurité. Le tableau ci-dessous met en évidence les principaux domaines de convergence et offre aux parlementaires un aperçu pratique des outils et initiatives de l'OEA pouvant soutenir l'action législative en matière de sécurité dans les Amériques et les Caraïbes.

Priorités du RPS de ParlAmericas	Initiatives du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle	Autres initiatives interaméricaines
1. Résilience climatique, sécurité alimentaire, mobilité humaine, santé publique, protection sociale et sécurité économique Les activités du SSM abordent certains aspects de la sécurité humaine, notamment au moyen d'approches de développement alternatif liées aux politiques en matière de drogues et aux économies illicites. Toutefois, des dimensions plus larges, telles que la sécurité alimentaire, la santé publique et la protection sociale, relèvent principalement d'autres mandats que celui du SSM.	• Approches de développement alternatif dans le cadre de la CICAD • Lutte contre les crimes environnementaux	• SEDI/DDS - Sécurité hydrique dans la région du Trifinio • CIDH - Avis consultatif AO-32/25 • SRD/DAR - Cadre régional global de protection et de solutions (MIRPS)

Priorités du RPS de ParlAmericas	Initiatives du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle	Autres initiatives interaméricaines
2. Violence à l'égard des femmes, des filles, des garçons et des jeunes; traite des personnes; recrutement par les organisations criminelles Les travaux du SSM présentent une forte convergence dans les domaines de la traite des personnes, de l'exploitation des personnes migrantes ainsi que de la prévention de la violence chez les jeunes. Les programmes spécifiques portant sur la violence fondée sur le genre au sein du SSM sont principalement axés sur les personnes migrantes et réfugiées.	• Prévention et lutte contre la traite des personnes • Lutte contre l'exploitation des personnes migrantes et réfugiées • OASIS : Musique pour la prévention de la violence / Résilience communautaire	• CIM - Violence contre les femmes dans la vie politique • CIM - Convention de Belém do Pará / MESECVI sur la prévention, la punition et l'éradication de la violence contre les femmes
3. Crime organisé transnational; économies illicites Cette priorité correspond étroitement au mandat du SSM. Le Secrétariat joue un rôle central dans l'appui à la coopération régionale contre le trafic d'armes à feu, les flux financiers illicites et le crime organisé, notamment au moyen de la mise en œuvre d'instruments interaméricains contraignants.	• CIFTA (Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu) • Programme d'assistance pour le contrôle des armes et des munitions (PACAM) • Prévention des crimes financiers • Groupe d'experts sur le blanchiment de capitaux (GELAVEX) • Programme d'assistance législative et de lutte contre le financement du terrorisme	

Priorités du RPS de ParlAmericas	Initiatives du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle	Autres initiatives interaméricaines
4. Drogues Il s'agit du domaine présentant la plus forte convergence entre les activités du SSM et les priorités du RPS. Par l'intermédiaire de la CICAD, l'OEA dispose d'un portefeuille complet couvrant à la fois la réduction de l'offre et de la demande, ainsi que des orientations pour l'élaboration des politiques nationales en matière de drogues.	• Observatoire interaméricain des drogues • Alternatives à l'incarcération pour les infractions liées aux drogues • Développement alternatif intégral et durable (GEDAIS) • Réseau international sur la législation en matière de drogues (INLOD-LAC) • Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM)	
5. Protection des défenseures et défenseurs des droits de la personne, de l'environnement et des journalistes		• CIDH - Rapporteur spécial sur les défenseures et défenseurs des droits de la personne et les opérateurs de justice
6. Cybersécurité, technologies et infrastructures essentielles La cybersécurité constitue un domaine particulièrement développé du portefeuille du SSM, avec une programmation de longue date portant sur la cybercriminalité, la résilience nationale et la protection des infrastructures essentielles. Les enjeux émergents liés à l'intelligence artificielle demeurent toutefois, dans une large mesure, en dehors du mandat du SSM.	• Programme de cybersécurité • Programme technique de cybersécurité (infrastructures essentielles) • Projet Cynder (réduction de l'écart entre les genres dans le domaine de la cybersécurité)	• SRD/DECO - Innovation et technologie électorales • SRD/DGPE - Cadre de gouvernance des données et de l'intelligence artificielle (MIGDIA)

Priorités du RPS de ParlAmericas	Initiatives du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle	Autres initiatives interaméricaines
7. Approches de parlement ouvert en matière de sécurité	Réunion des ministres responsables de la sécurité publique des Amériques (MISPA)	SRD/ORSC - Consultations ouvertes : contributions de la société civile SRD/DGPE - Réseau de gouvernement numérique (Réseau GEALC) SEDI/DGPE - Appui à l'élaboration de politiques de données ouvertes

En partenariat avec Canada

Ce document a été rendu possible grâce au généreux soutien du gouvernement du Canada par l'intermédiaire d'Affaires mondiales Canada.

Publié en juillet 2026.